



AIRBOSS OF AMERICA CORP.

NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le 8 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	1
INFORMATION PROSPECTIVE	1
LA SOCIÉTÉ.....	3
L'ACTIVITÉ	4
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ	5
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	7
FACTEURS DE RISQUE.....	16
POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI	21
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES	21
CONTRATS IMPORTANTS	21
STRUCTURE DU CAPITAL.....	22
RELEVÉ DES DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES	22
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES.....	23
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	24
NOM ET INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	25
RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ D'AUDIT.....	25
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	27
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	27
ANNEXE A	A-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Certains renseignements figurant dans la présente notice annuelle sont tirés de documents publics provenant de tiers. AirBoss of America Corp. (la « Société » ou « AirBoss ») n'a pas vérifié l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans ces documents publics. En outre, la Société n'a pas établi si ces tiers avaient omis de communiquer des faits, des renseignements ou des événements qui pourraient être antérieurs ou postérieurs à la date à laquelle les renseignements contenus dans ces documents publics ont été fournis ou qui pourraient avoir une incidence sur la portée ou l'exactitude des renseignements contenus dans ces documents publics et résumés dans les présentes.

Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne commande une interprétation différente, les termes « AirBoss », « la Société », « nous » ou « notre Société » utilisés dans le présent document désignent AirBoss of America Corp. et ses filiales consolidées, à moins qu'il ne soit évident que ces termes désignent uniquement AirBoss of America Corp. Sauf indication contraire, toutes les sommes en dollars sont libellées en dollars américains.

INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés contenus ou intégrés par renvoi dans les présentes, y compris ceux qui expriment des attentes ou des estimations de la direction au sujet d'événements futurs ou de la performance future d'AirBoss, constituent de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, que l'on peut généralement reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « croire », « anticiper », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention de » ou de mots ou d'expressions semblables. Ces énoncés ne portent pas sur des faits historiques, mais représentent plutôt des attentes, des estimations et des projections de la direction concernant des événements futurs et la performance future.

Les énoncés contenant de l'information prospective sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses qui, quoique jugées raisonnables par la direction au moment où ces énoncés ont été formulés, sont, de par leur nature, assujetties à des risques, à des incertitudes et à des éventualités de nature commerciale, économique et concurrentielle d'importance. AirBoss prévient le lecteur que cette information prospective est assujettie à des éventualités, à des incertitudes et à d'autres risques connus et inconnus en conséquence desquels les résultats financiers, la performance ou les réalisations réels d'AirBoss pourraient différer sensiblement de ses estimations des résultats, de la performance ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par cette information prospective. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans l'information prospective en raison de nombreux facteurs, notamment les suivants : l'incidence de la conjoncture économique générale, notamment sur la demande de solutions et de produits de caoutchouc; la dépendance de la Société à l'égard de clients clés; les budgets de la défense dans le monde, notamment dans les marchés cibles de la Société, et la capacité de la Société à obtenir de nouveaux contrats de défense ou à prolonger ses contrats en cours; les tendances cycliques dans les secteurs du pneumatique et de l'automobile, de la construction, des mines et du commerce de détail; la disponibilité de matières premières en quantité suffisante à des coûts économiques; les conditions climatiques ayant une incidence sur les matières premières, la production et les ventes; la capacité d'AirBoss d'intégrer avec succès les entreprises et/ou les sociétés qu'elle acquiert, ou de réaliser les bénéfices qu'elle en attend; les changements apportés aux politiques et aux méthodes comptables, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements apportés à la législation fiscale et les litiges potentiels; la capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables; les dommages à l'environnement et la non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales; l'incidence de la situation sanitaire mondiale; la responsabilité potentielle du fait des produits, les réclamations au titre de la garantie

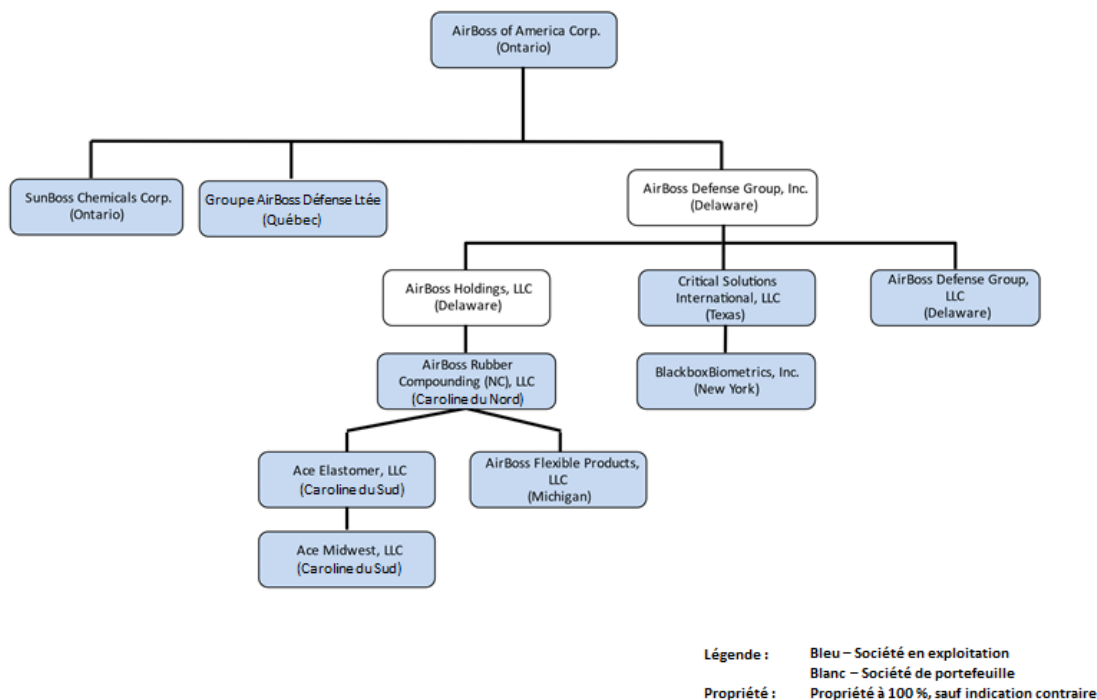
et la défectuosité de l'équipement. La COVID-19 pourrait également avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de la Société dans les périodes à venir. L'incertitude liée aux hypothèses et aux attentes opérationnelles s'est accrue par rapport aux périodes antérieures. Il n'est donc pas possible d'estimer l'incidence de la COVID-19 sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société en ce qui concerne les périodes à venir. Comme il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir quelles seront les incidences directes de la COVID-19, la Société dispose d'une facilité de crédit pouvant fournir du financement d'un montant pouvant aller jusqu'à 250 millions de dollars. Cette liste des facteurs susceptibles d'influer sur l'information prospective d'AirBoss n'est pas exhaustive.

Toute l'information prospective que contient la présente notice annuelle est expressément visée par la présente mise en garde. Les investisseurs sont invités à ne pas s'en remettre sans réserve à l'information prospective. Toute l'information prospective formulée ultérieurement par écrit et verbalement qui est attribuable à AirBoss ou à des personnes agissant pour le compte de celle-ci est expressément visée dans son intégralité par la présente mise en garde. L'information prospective contenue dans les présentes est formulée à la date de la présente notice annuelle, et AirBoss décline toute intention ou obligation de la mettre à jour publiquement, notamment en conséquence de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure où elle y est tenue par la législation applicable. Les risques et les incertitudes liés aux activités d'AirBoss sont plus amplement exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » aux pages 15 et suivantes.

LA SOCIÉTÉ

AirBoss of America Corp. a été constituée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) au moment du regroupement de Greenstrike Gold Corp. et de 846241 Ontario Limited, sous la dénomination « IATCO Industries Inc. », le 13 octobre 1989. Le 18 avril 1994, la Société a changé sa dénomination pour celle d'« AirBoss of America Corp. ». Le 31 décembre 1996, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale ITRM Inc., a acquis la quasi-totalité des actifs d'International Technical Rubber Manufacturing Inc., qui comprenaient les installations actuelles de la Société situées à Kitchener, en Ontario. ITRM Inc. a fusionné avec AirBoss le 1^{er} juillet 1998. En outre, (i) le 22 avril 1999, la Société a conclu l'acquisition d'Acton International Inc., qui, par la suite, est devenue Groupe AirBoss Défense Ltée, (ii) le 21 octobre 2013, la Société a conclu l'acquisition de Flexible Products Co., qui est ultérieurement devenue AirBoss Flexible Products, LLC, (iii) le 24 juillet 2015, la Société a conclu l'acquisition d'Immediate Technologies, LLC, qui, par la suite, a été renommée AirBoss Defense Group, LLC, (iv) le 1^{er} janvier 2020, la Société a créé le Groupe de défense AirBoss en fusionnant ses activités de défense avec celles de Critical Solutions International, Inc., (v) le 17 mai 2021, la Société a fait l'acquisition de BlackBox Biometrics Inc. et (vi) le 18 août 2021, elle a réalisé l'acquisition d'Ace Elastomer Inc. (qui est devenue Ace Elastomer, LLC) et d'Ace Midwest, LLC. La Société a son siège social et administratif au 16441 Yonge Street, Newmarket (Ontario) L3X 2G8.

La société mère, AirBoss of America Corp., exerce de plus ses activités avec neuf filiales exploitantes en propriété exclusive. AirBoss Rubber Compounding (NC), LLC, Ace Elastomer, LLC, Ace Midwest, LLC et SunBoss Chemicals Corp. exercent leurs activités ensemble avec la société mère au sein de la division Solutions pour le caoutchouc AirBoss. AirBoss Flexible Products, LLC exerce ses activités au sein de la division Produits techniques AirBoss. Groupe AirBoss Défense Ltée. / AirBoss Defense Group Ltd., AirBoss Defense Group, LLC, Critical Solutions International, LLC et BlackBox Biometrics, Inc. exercent leurs activités au sein du Groupe de défense AirBoss. AirBoss Holdings, LLC et AirBoss Defense Group, Inc. sont des sociétés de portefeuille qui n'exercent pas d'activités au nom d'AirBoss.



L'ACTIVITÉ

AirBoss of America, entreprise diversifiée de premier plan, développe, fabrique et fournit des solutions de survie novatrices, des composés de caoutchouc sur mesure avancés et des produits de caoutchouc finis conçus pour surpasser les performances dans les environnements les plus difficiles. Fondée en 1989, l'entreprise compte trois divisions, soit Groupe de défense AirBoss, Solutions pour le caoutchouc AirBoss et Produits techniques AirBoss. Les actions de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole BOS et à l'OTCQX sous le symbole ABSSF. Chacune de ces divisions est décrite en détail sous la rubrique « Description de l'activité » ci-après.

Groupe de défense AirBoss

Groupe de défense AirBoss (« ADG », pour AirBoss Defense Group) est un fournisseur de solutions de survie qui se consacre à l'approvisionnement en matériel essentiel du personnel évoluant dans des environnements à haut risque dans le monde entier. La division est issue de la fusion des activités de défense AirBoss de la Société (qui faisaient auparavant partie de la division Produits techniques) et des activités industrielles d'Acton Vale, au Québec, avec Critical Solutions International, Inc. (« CSI »). ADG, société active dans le domaine de la défense, de la survie et des soins de santé, offre aux forces armées, aux autorités policières, aux prestataires de soins de santé, aux fournisseurs des industries et aux premiers intervenants un arsenal diversifié d'équipements de protection couvrant l'ensemble du spectre des dispositifs de survie. AirBoss Defense, marque d'ADG, est un chef de file mondial reconnu dans les domaines de l'équipement de protection sanitaire, des produits de protection individuelle des voies respiratoires, des équipements de protection contre les agents chimiques, biologiques, radioactifs, nucléaires et explosifs (« CBRN-E »), des abris d'isolement à pression négative et à déploiement rapide et des chaussures de combat pour temps froid. Les équipements d'intervention d'urgence et de protection individuelle AirBoss Defense sont utilisés par le Department of Defense, le Department of State des États-Unis, le Department for Health and Human Services des États-Unis (le « département HHS »), l'Office of Strategic Medical Preparedness, la Federal Emergency Management Agency des États-Unis (la « FEMA »), les centres de traitement des maladies infectieuses des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (« CDC », pour Centers for Disease Control and Prevention), d'autres organismes d'État et des sociétés privées.

Solutions pour le caoutchouc

Dotée d'une capacité de traitement annuelle de plus de 500 millions de livres de caoutchouc (ce qui inclut les activités de mélange de caoutchouc d'Acton Vale, au Québec, qui est une installation du Groupe de défense AirBoss), Solutions pour le caoutchouc AirBoss est l'une des plus grandes sociétés de mélange de caoutchouc sur mesure d'Amérique du Nord. L'entreprise élabore et fabrique des formulations et des composés de caoutchouc sur mesure, des matériaux calandrés et extrudés et des produits moulés destinés à une vaste gamme d'applications et de secteurs, dont ceux de l'automobile, de l'industrie lourde, des rouleaux, des courroies transporteuses, de la défense, de la construction et des infrastructures, des mines, des transports ainsi que du pétrole et du gaz. La division a des établissements à Kitchener, en Ontario, à Rock Hill, en Caroline du Sud, à Scotland Neck, en Caroline du Nord et à Chicago, en Illinois.

Produits techniques

Établie à Auburn Hills, au Michigan, la division Produits techniques est un fabricant et un fournisseur de premier plan de produits de caoutchouc sur mesure novateurs, y compris des solutions antivibratoires et insonorisantes, destinés principalement aux secteurs nord-américains de l'automobile, des véhicules électriques, des camions lourds et des tout-terrain, de l'industrie et de la défense. Cette division a pour principales activités la conception, l'ingénierie et la fabrication de produits de caoutchouc,

de caoutchouc synthétique et de liaison caoutchouc-métal qui sont utilisés pour éliminer ou atténuer la vibration et le bruit indésirables, pour accroître le confort des habitacles, pour augmenter la durabilité des véhicules et pour améliorer l'expérience globale des passagers. Parallèlement à ses activités de vente traditionnelles dans le secteur de l'automobile, la division a récemment constitué une équipe spécialisée ayant pour objectif de diversifier les activités dans des secteurs connexes à celui de l'automobile en effectuant des ventes croisées à sa clientèle existante et en menant une vaste campagne de communication auprès des chefs de file du secteur, et elle a lancé son premier produit non destiné à l'automobile en 2020.

Apport aux produits consolidés

Le tableau suivant présente la ventilation de l'apport en pourcentage des trois divisions aux produits consolidés d'AirBoss pour 2021 et 2020.

Division	Apport en 2021	Apport en 2020
Groupe de défense AirBoss	55 %	60 %
Solutions pour le caoutchouc	26 %	20 %
Produits techniques	19 %	20 %

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ

Évolution au cours des trois derniers exercices

Formation d'ADG

Le 1^{er} janvier 2020, ADG a été formée par la fusion des activités de défense AirBoss et de CSI. Le 26 octobre 2020, AirBoss a fait l'acquisition de la participation minoritaire restante de 45 % dans ADG, à la suite de quoi ADG est devenue une filiale en propriété exclusive. Depuis l'annonce initiale de l'opération concernant ADG en mai 2019 et la concrétisation ultérieure de cette opération, ADG est à l'avant-garde de l'élaboration, de la fabrication et de la vente d'équipement de protection et de produits connexes contre les agents chimiques, biologiques, radioactifs, nucléaires et explosifs (« CBRN-E ») destinés à des applications militaires, de première intervention et de soins de santé. Tout au long de 2020 et de 2021, sur fond de pandémie de COVID-19, ADG a tiré parti de son portefeuille de produits existants pour obtenir d'importants contrats auprès de la FEMA et du département HHS, ainsi que des commandes supplémentaires de divers autres organismes d'État. L'exécution réussie de ces contrats s'est traduite par des produits et un BAIIA records. En 2021, ADG a achevé le transfert de son usine de Landover, dans le Maryland, vers une nouvelle installation de pointe à Jessup, dans le même État, transfert qui a eu pour effet d'accroître la superficie d'exploitation, de vente et de bureau, et d'alimenter la croissance d'ADG.

BlackBox Biometrics

Le 17 mai 2021, AirBoss, par l'entremise d'ADG, a réalisé l'acquisition de BlackBox Biometrics Inc. (« B3 »), inventeur du système révolutionnaire Blast Gauge^{MD}, système léger et portable de capteurs de surpression résultant d'une explosion, dont les forces spéciales américaines, l'armée et les équipes SWAT de tous les États-Unis ont été équipées. Le système Blast Gauge est un ensemble de trois capteurs légers et portables qui mesurent la surpression résultant d'une explosion. Les données recueillies sont analysées et stockées dans un logiciel de surveillance en vue d'aider à améliorer les opérations futures, la formation et la recherche. Les capteurs Blast Gauge permettent aux organismes militaires et civils de surveiller tout le personnel exposé aux explosions et de réduire les risques en alimentant les protocoles de sécurité et en établissant un dispositif de prévention anti-déflagration. B3 travaille depuis bientôt dix ans avec des agences de développement technologique de premier plan, notamment la Defense Advanced Research Projects Agency (« DARPA ») et le Marine Corps Systems Command

(« MARCORSYSCOM »), pour tester et perfectionner ses systèmes de monitoring des troupes. Au-delà de 200 000 systèmes Blast Gauge, à de multiples stades de développement, ont été déployés pour le soutien des forces armées et des autorités policières américaines, et celles des alliés dans plus de 20 pays.

Ace Elastomer

Le 18 août 2021, AirBoss a effectué l'acquisition d'Ace Elastomer, Inc. (« Ace »), une entreprise de mélange de caoutchouc sur mesure de premier plan qui compte des installations à Rock Hill, en Caroline du Sud, et à Chicago, en Illinois. ACE effectue la conception, le développement de la formulation et le mélange sur mesure de composés élastomères exclusifs dans la toute la gamme des polymères naturels et synthétiques, offrant ainsi une gamme complète de mélanges spécialisés pour de nombreuses industries, dont celle des rouleaux, des courroies et de l'impression, ainsi que pour des applications de moulage et d'extrusion sur mesure. Cette acquisition a augmenté encore davantage la capacité de mélange de caoutchouc de couleur et de spécialité exclusif de la division Solutions pour le caoutchouc amorcée par l'ajout, en 2019, de deux nouvelles lignes spécialisées à Kitchener, en Ontario, et soutient la stratégie d'expansion de la marge de la Société.

Investissements stratégiques

Afin de stimuler la croissance à plus long terme, AirBoss a investi dans une série de grands projets stratégiques à l'échelle de l'entreprise depuis plusieurs exercices, poursuivant un double objectif d'innovation et de diversification, entre autres l'ouverture d'un nouveau centre technique de R&D à l'usine de Kitchener en novembre 2019. Doté d'un équipement de pointe, ce nouveau centre technique ouvre de nouvelles possibilités de développement en collaboration avec les clients actuels et futurs d'AirBoss et devrait continuer de renforcer la réputation d'AirBoss en tant qu'entreprise possédant l'un des laboratoires de mise au point de composés de caoutchouc les plus évolués d'Amérique du Nord.

Dans la division Solutions pour le caoutchouc, des investissements ont notamment été faits dans de nouvelles lignes de mélange à Kitchener, en Ontario, et à Scotland Neck, en Caroline du Nord, lesquels investissements ont non seulement servi à augmenter la capacité annuelle de 20 et de 50 millions de livres, respectivement, mais ont également permis et continueront de permettre de produire une gamme élargie de produits composés (blanc et couleur).

Pour ce qui est de la division Produits techniques, AirBoss a testé du nouvel équipement de moulage à son usine d'Auburn Hills, au Michigan, et acquis et commandé deux nouvelles cellules de production robotisée. L'utilisation de ce nouvel équipement de fabrication de pointe et cette acquisition représentent les plus importantes dépenses en immobilisations de l'histoire d'AirBoss et devraient réduire la durée des cycles et permettre une gestion plus efficace des coûts de main-d'œuvre. En outre, au printemps 2020, l'installation d'Auburn Hills a reçu l'homologation nécessaire pour produire certains produits de défense moulés, ce qui a contribué à l'obtention de marchés publics par le Groupe de défense AirBoss.

En général, depuis plusieurs années, la volatilité accrue des prix des marchandises pour le caoutchouc naturel et synthétique, l'acier et d'autres ingrédients clés constitue un enjeu pour les divisions Solutions pour le caoutchouc et Produits techniques, qui étaient habituées à des prix des marchandises relativement stables, et cet enjeu a été amplifié par la pandémie de COVID-19 en 2020 et en 2021. Nous continuons de porter nos efforts sur l'amélioration des procédés et la mise en œuvre de stratégies d'établissement des prix et d'achat efficaces, afin d'être plus proactifs sur le marché, de même que sur les projets d'expansion de plusieurs de nos installations antérieurement annoncés.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Groupe de défense AirBoss

ADG est issue de la fusion de nos activités de défense AirBoss et de nos activités industrielles d'Acton Vale, au Québec, et de celles de CSI. ADG est une société de produits de défense, de survie et de soins de santé qui fournit aux forces armées, aux autorités policières, aux prestataires de soins de santé, aux fournisseurs des industries et aux premiers intervenants un arsenal diversifié d'équipements de protection couvrant l'ensemble du spectre des dispositifs de survie. AirBoss Defense, marque d'ADG, est un chef de file mondial reconnu dans les domaines de l'équipement de protection sanitaire, des produits de protection individuelle des voies respiratoires, des équipements de protection CBNR-E, des abris d'isolement à pression négative et à déploiement rapide et des chaussures de combat pour temps froid. Les équipements d'intervention d'urgence et de protection individuelle AirBoss Defense sont utilisés par le Department of Defense, le Department of State des États-Unis, le département HHS, l'Office of Strategic Medical Preparedness, la FEMA, les centres de traitement des maladies infectieuses des CDC, d'autres organismes d'État et des sociétés privées. La gamme de produits de défense est soutenue par la recherche et le développement internes visant la conception et la mise au point de produits sur mesure. De plus, CSI est un fournisseur de premier plan à l'échelle mondiale de véhicules de déminage des routes, de matériel de contreminage et de produits de survie aux forces armées américaines et étrangères. Parmi ses produits, on compte le détecteur de mines monté sur véhicule Husky et les accessoires connexes, la charge de déminage légère Bandolier et le système d'alerte de détection de renversement. B3, acquis en 2021, est l'inventeur du système révolutionnaire Blast Gauge, qui est un système léger et portable de capteurs de surpression résultant d'une explosion, dont les forces spéciales, l'armée et les équipes SWAT américaines ont été équipées.

Installations

D'une superficie d'environ 260 000 pieds carrés, l'installation d'Acton Vale, au Québec, comprend des ressources de fabrication, de recherche et développement et d'administration, dont certaines sont partagées avec la division Solutions pour le caoutchouc. L'installation de Jessup, dans le Maryland, dans laquelle ADG a transféré son ancienne installation de Landover, dans le Maryland, a une superficie d'environ 105 000 pieds carrés et est louée. L'installation de Charleston, en Caroline du Sud, a une superficie d'environ 14 000 pieds carrés et comprend des ressources administratives et un entrepôt. L'installation nouvellement acquise de Rochester, dans l'État de New York, d'une superficie d'environ 2 500 pieds carrés, est louée.

Marchés

ADG commercialise ses produits dans le monde entier auprès d'organismes gouvernementaux, de forces armées et d'autres organisations militaires, d'organisations de première intervention, de fournisseurs de soins de santé, d'organismes d'application de la loi et d'utilisateurs industriels. En particulier, nous commercialisons nos masques à gaz, nos appareils PAPR, nos gants en caoutchouc, nos couvre-chaussures, nos abris à déploiement rapide, nos systèmes ISOPOD et nos cartouches filtrantes pour les applications militaires, de première intervention et d'application de la loi nécessitant une protection contre les contaminants CBRN-E. Nous mettons au point et fournissons également des chaussures de protection contre le grand froid, des véhicules de déminage, ainsi que de matériel de contreminage et de produits de survie à des fins militaires.

Pour obtenir des renseignements sur les activités de mélange de caoutchouc d'ADG, veuillez vous reporter à l'exposé sur la concurrence figurant sous la rubrique « Solutions pour le caoutchouc » ci-après.

Concurrence

ADG livre concurrence sur tous les marchés à plusieurs entreprises établies en Amérique du Nord et en Europe. En ce qui concerne les véhicules de déminage des routes, le matériel de contremine et les produits de survie, nous pensons que les relations que nous continuons de maintenir à l'échelle mondiale avec des parties prenantes clés, notamment dans les domaines militaire et industriel, nous placent dans une position idéale pour soumissionner et décrocher des contrats de grande valeur dans le monde entier. En ce qui a trait aux gants et aux chaussures CBRN-E, nous sommes d'avis que la conception de nos couvre-chaussures est unique sur le marché de l'équipement CBRN-E et que les concurrents sur le marché des gants ont tendance à fabriquer des produits moins coûteux et de qualité variable qui, souvent, n'offrent pas le même niveau de protection que les gants fabriqués par ADG. En général, nos produits de défense à base de caoutchouc (tels que les gants et les chaussures, ainsi que les masques à gaz) présentent notamment les avantages suivants par rapport aux produits fabriqués par nos concurrents : une durée de vie utile plus longue et la possibilité d'être décontaminés sur le terrain. Les avantages technologiques d'un grand nombre de nos produits de protection sont attribuables aux processus de fabrication et de développement des composés de caoutchouc à la fine pointe qui ont été appliqués aux produits. Grâce en bonne partie aux caractéristiques de conception élaborées en collaboration et au rendement supérieur des produits, les gants et les couvre-chaussures CBRN-E sont actuellement le choix de prédilection de nombreuses forces armées occidentales, y compris les Joint Services des États-Unis et les forces armées canadiennes, et nos masques à gaz à faible charge sont achetés par les forces armées canadiennes et australiennes.

Selon nous, ADG est le seul fabricant de bottes de pompiers et de bottes de protection contre le grand froid en caoutchouc qui reste en Amérique du Nord, la principale source de concurrence étant les importations en provenance de l'Asie. Nous sommes le fournisseur d'appareils PAPR de la plupart des entreprises concurrentes dans le domaine des masques à gaz et des filtres, et nous bénéficions donc d'une grande partie de leurs clients tactiques. En outre, nos appareils PAPR ont l'avantage d'être approuvés par le National Institute for Occupational Safety and Health (le « NIOSH ») et sont soutenus par des clients tels que la FEMA, le département HHS et le National Guard Bureau des États-Unis. En ce qui concerne les produits respiratoires, nous obtenons également un avantage concurrentiel grâce à notre capacité de production de filtres à l'interne. On s'attend également à ce que le lancement de notre nouveau masque à gaz à faible charge combiné à un système PAPR, ainsi que le demi-masque AirBoss 100 créent des occasions supplémentaires permettant d'accroître notre présence sur les marchés des masques à gaz et des filtres. Divers concurrents fabriquent des produits similaires à nos systèmes ISOPOD et à nos abris, mais nous pensons qu'ADG jouit d'une forte répartition géographique et d'une solide réputation dans la collectivité CBRN (tant militaire que civile). Il existe des possibilités d'expansion sur d'autres marchés militaires, de soins de santé et de première intervention, et des concurrents actifs dans ce domaine se sont récemment regroupés.

Pour obtenir des renseignements sur la concurrence en ce qui concerne les activités de mélange de caoutchouc d'ADG, veuillez vous reporter à l'exposé sur la concurrence figurant sous la rubrique « Solutions pour le caoutchouc » ci-après.

Ventes et distribution sur le marché

Les produits de défense sont principalement commercialisés auprès de nos clients en Amérique du Nord (y compris les forces armées canadiennes et américaines et des organismes d'État américains) directement par le personnel interne de vente et de développement des affaires, et auprès de nos clients internationaux, à la fois directement et par l'intermédiaire d'un réseau de revendeurs et de représentants indépendants. Par ailleurs, aux États-Unis, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient, la Société fait également affaire avec des sous-traitants et des distributeurs de premier plan qui présentent des

soumissions pour des ensembles de vêtements CBRN-E, notamment des tenues, des gants, des couvre-chaussures et des masques à gaz, et pour d'autres offres de produits étendues qui pourraient inclure nos produits de défense et nos véhicules de déminage. Une stratégie clé de la Société consiste à collaborer avec les acheteurs en masse, les agences d'acquisition et les gestionnaires de programmes gouvernementaux, afin qu'ils intègrent dans leurs demandes de soumissions les spécifications les plus rigoureuses pour les produits applicables.

Pour obtenir des renseignements sur les ventes et la distribution sur le marché concernant les activités de mélange de caoutchouc d'ADG, veuillez vous reporter à l'exposé sur la concurrence figurant sous la rubrique « Solutions pour le caoutchouc » ci-après.

Fabrication

Les bottes, les gants et les parties frontales et les composantes des masques à gaz CBRN-E ainsi que de nombreux composés de caoutchouc connexes sont fabriqués à Acton Vale, au Québec, et à Auburn Hills, au Michigan (dans notre installation de produits techniques), où ils sont également assemblés, inspectés et conditionnés. Les filtres de masques à gaz, les appareils PAPR, les abris de décontamination et les systèmes ISOPOD sont fabriqués, assemblés, inspectés et conditionnés dans le Maryland (l'installation d'Auburn Hills, au Michigan, participe également à la fabrication des appareils PAPR). Les systèmes Blast Gauge sont actuellement fabriqués à l'installation de Rochester, dans l'État de New York.

La fabrication de tous les produits industriels et la production de composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de produits industriels et de certains éléments de notre gamme de produits de défense ont lieu dans l'installation d'Acton Vale, laquelle comprend, en plus de l'équipement de mélange, de calandrage et d'extrusion du caoutchouc, 12 presses de moulage par injection et deux presses de compression.

Les installations d'Acton Vale, au Québec, de Charleston, en Caroline du Nord, et de Jessup, dans le Maryland, sont certifiées selon la norme internationale ISO 9001: 2015 (Système de management de la qualité).

Solutions pour le caoutchouc

La division Solutions pour le caoutchouc fabrique, pour un vaste éventail de clients en Amérique du Nord, plus de 2 000 formulations et composés sur mesure au moyen de polymères de synthèse ou de caoutchouc naturel, ainsi que des agents de renforcement et divers additifs et produits chimiques. La division a des établissements à Kitchener, en Ontario, à Scotland Neck, en Caroline du Nord, à Rock Hill, en Caroline du Sud et à Chicago, en Illinois (le mélange de caoutchouc se fait aussi à l'établissement du Groupe de défense AirBoss à Acton Vale, au Québec). Les formules sont élaborées par des chimistes et des membres du personnel technique afin de répondre aux besoins précis des clients, ou sont fournies par les clients.

La direction estime que les principaux avantages dont bénéficie la division Solutions pour le caoutchouc par rapport à bon nombre de ses concurrents sont son approche axée sur le client, sa grande capacité, son équipement à la fine pointe et le niveau d'automatisation élevé de ses procédés de production. Ces atouts permettent à la Société de maximiser son efficacité en fabriquant de grands lots et en réduisant la durée des cycles de production. La Société fournit à ses clients des produits de qualité constante grâce à des processus de contrôle de la qualité rigoureux, à des mesures d'amélioration continue, à des matières premières de haute qualité et au mélange des lots de production. L'homogénéité accrue des composés joue un rôle clé dans l'amélioration de la qualité des produits finaux.

La recherche et le développement liés à l'élaboration de composés sur mesure sont essentiels à la fois pour conserver la clientèle et pour créer de nouveaux débouchés. En plus de s'être dotée d'un laboratoire de contrôle de la qualité, la Société a établi un centre technique et laboratoire de recherche et développement à son usine phare de Kitchener. Le laboratoire est homologué par l'American Association of Lab Accreditation (A2LA) selon la norme de laboratoire ISO 17025 reconnue à l'échelle internationale. Selon AirBoss, ce laboratoire est un élément clé qui la distingue des autres entreprises de mélange de caoutchouc.

Installations

L'installation de Kitchener comporte une aire de fabrication et d'entreposage d'environ 950 000 pieds carrés et des locaux de bureaux de 50 000 pieds carrés. Les principales installations de recherche et développement de la division Solutions pour le caoutchouc sont situées dans cette usine. L'installation de Scotland Neck, en Caroline du Nord, a une superficie d'environ 150 000 pieds carrés et compte une aire de fabrication et des bureaux. L'installation de Rock Hill, en Caroline du Sud, a une superficie d'environ 40 000 pieds carrés et compte une aire de fabrication et des bureaux, tandis que l'installation de Chicago, en Illinois, a une superficie d'environ 24 000 pieds carrés. Les installations situées en Caroline du Sud et en Illinois sont toutes les deux louées.

Marchés

Les composés de caoutchouc sur mesure et les produits en caoutchouc calandrés et extrudés de la Société sont utilisés pour fabriquer des pièces automobiles, des courroies transporteuses, des rouleaux, des pneus tout-terrain rechapés, des produits destinés au secteur de la défense, des chenilles, des produits destinés au secteur minier, divers produits industriels en caoutchouc destinés notamment aux marchés de la construction, des infrastructures et du pétrole et du gaz, et pour fabriquer des pneus pleins. Aucun marché ou secteur n'a compté à lui seul pour plus de 25 % du chiffre d'affaires net de l'entreprise de mélange de caoutchouc en 2021. De l'avis de la direction, l'un des facteurs qui distingue AirBoss dans son secteur est la forte proportion de ses activités qui est axée sur des marchés industriels diversifiés, comparativement à la plupart des autres fabricants nord-américains de composés sur mesure, dont les activités reposent essentiellement sur le secteur de l'automobile ou sont concentrées sur un nombre relativement peu élevé de secteurs, et qui sont par conséquent exposés au caractère cyclique d'un seul secteur.

Concurrence

Les récents regroupements d'entreprises et la conjoncture du marché ont créé pour la division Solutions pour le caoutchouc un environnement extrêmement concurrentiel au sein duquel le succès repose sur l'efficacité de la fabrication et l'approvisionnement en matières premières à l'échelle mondiale. Selon la Société, son plus grand concurrent en Amérique du Nord, Hexpol AB, a une capacité déclarée de plus de 700 000 tonnes métriques (soit environ 1,4 milliard de livres) de composés de caoutchouc par année en Amérique du Nord. La direction est d'avis qu'American Phoenix, Inc. est également un concurrent important. Les installations des autres concurrents aux États-Unis ont généralement une capacité de fabrication inférieure à celle d'AirBoss, et elles sont habituellement plus spécialisées. Parmi les concurrents restants en Amérique du Nord, nous estimons que trois ont une capacité de traitement de plus de 100 millions de livres de caoutchouc par année, quatre ont une capacité de traitement de 50 à 100 millions de livres de composés de caoutchouc et les autres ont une capacité de traitement de moins de 50 millions de livres de composés de caoutchouc. La capacité est une variable stratégique qui détermine si une entreprise est en mesure de produire des composés à des prix concurrentiels et de soutenir des activités de recherche et développement. Un autre facteur concurrentiel clé est l'emplacement des usines de la Société, étant donné que les frais de transport et les taux de change

ont une incidence sur la compétitivité des coûts. En installant ses usines à Kitchener, en Ontario, à Scotland Neck, en Caroline du Nord, à Rock Hill, en Caroline du Sud, et à Chicago, en Illinois (ainsi que son installation d'Acton Vale, au Québec, qui fait partie du Groupe de défense AirBoss), la Société bénéficie de la proximité des centres industriels des États-Unis et du Canada et d'un réseau routier efficace.

Commercialisation, ventes et distribution

Les composés de caoutchouc sont vendus par du personnel hautement qualifié qui dispose de ressources techniques considérables, dont un vaste laboratoire de mise au point de produits et des chimistes chevronnés spécialisés dans les polymères. La Société fait de la publicité dans des publications spécialisées, sur Internet et dans les médias sociaux, et elle participe à des congrès sectoriels en Amérique du Nord. Elle compte des clients provenant de la plupart des secteurs industriels qui utilisent le caoutchouc en Amérique du Nord.

Les frais de distribution représentent une tranche importante du coût total des produits, de sorte qu'il est avantageux que les installations soient situées à proximité des marchés et des clients importants. En outre, bon nombre de composés de caoutchouc n'ont pas une longue durée utile, et les courtes distances de transport contribuent à préserver la qualité des produits. Étant donné que ses installations du sud-est des États-Unis et de Kitchener sont situées à proximité de centres industriels au Canada et aux États-Unis, comme la vallée de l'Ohio, AirBoss s'estime en bonne position pour continuer de servir d'importants marchés de fabrication de produits en caoutchouc.

Fabrication

La plus grande usine de la Société à Kitchener, en Ontario, mélange la majeure partie des composés de caoutchouc sur mesure destinés à l'utilisation interne ou à la vente à des clients. Le processus de fabrication est capitalistique. À son usine de Kitchener, AirBoss fait fonctionner cinq mélangeurs, dont une ligne de mélange blanc/couleur. Les mélangeurs et les processus de manutention de l'usine sont largement automatisés. La Société utilise la technologie de pointe aux fins de la manutention automatisée de divers types de noir de carbone, des systèmes de pesage automatiques des poudres ainsi que de l'équipement robotisé conçu sur mesure pour l'empilage et l'emballage des composés finis sous forme de bandes. La taille des lots de chacun des cinq mélangeurs peut atteindre près de 800 livres, et la durée du cycle de chaque lot va de deux à cinq minutes.

L'installation de Scotland Neck, en Caroline du Nord, qui abrite deux lignes de mélange, et l'installation de Chicago, en Illinois, complètent les capacités de l'usine de Kitchener, ce qui permet de compter sur une capacité de production combinée de composés de caoutchouc sur mesure de plus de 500 millions de livres par an (ce qui inclut la capacité de l'installation d'Acton Vale, au Québec, qui fait maintenant partie du Groupe de défense AirBoss).

L'installation de Rock Hill, en Caroline du Sud, est spécialisée dans les composés colorés et dispose de formules permettant de répondre aux exigences précises de chaque client. Grâce à ses multiples chaînes de calandrage, d'étirage et de coloration, cette installation permet de concevoir des formulations, des mélanges personnalisés et des technologies exclusives prêtes pour la fabrication et la vulcanisation. Des services complets de laboratoire et de mélange de produits sont également offerts.

Les installations de Kitchener, en Ontario, et de Scotland Neck, en Caroline du Nord, sont conformes aux normes internationales ISO 9001:2015 (Systèmes de management de la qualité) et ISO 14001:2015 (Systèmes de management environnemental). Toutes les installations de la division Solutions pour le caoutchouc mettent la santé et la sécurité au premier rang de leurs priorités, respectent la réglementation gouvernementale et sectorielle dans ce domaine et s'efforcent de toujours s'améliorer sur le plan de la sécurité, de la qualité et de l'impact environnemental.

Produits techniques

Établie à Auburn Hills, au Michigan, la division Produits techniques est un fabricant et un fournisseur de premier plan de produits de caoutchouc sur mesure novateurs, y compris des solutions antivibratoires et insonorisantes, destinés principalement aux secteurs nord-américains de l'automobile, des véhicules électriques, des camions lourds et des tout-terrain, de l'industrie et de la défense. Cette division a pour principales activités la conception, l'ingénierie, la fabrication et la vente de produits antivibratoires et insonorisants en caoutchouc-métal moulés par injection (y compris des supports hydrauliques, des supports de système d'échappement, des supports de moteur, des capuchons protecteurs, des amortisseurs, des bagues de barre stabilisatrice et des isolants à ressorts) dans le secteur automobile nord-américain et, depuis peu, dans des secteurs connexes. Cette division était auparavant notre division des produits antivibratoires.

Installations

Les ressources en recherche et développement, en conception, en fabrication et en administration de la division Produits techniques sont situées à Auburn Hills, au Michigan, où nous louons deux installations d'une superficie combinée de 275 000 pieds carrés abritant des aires d'outillage, de prototypage, de moulage, d'assemblage et d'entreposage ainsi que des bureaux. Ces installations sont certifiées aux normes internationales IATF 16949:2016 et ISO 14001:2015.

Marchés

La division Produits techniques fabrique des produits de haute qualité, à faible coût, essentiellement pour les trois principaux constructeurs automobiles nord-américains et pour certains grands fournisseurs de catégorie I/II qui approvisionnent des constructeurs automobiles nationaux et étrangers. Récemment, l'entreprise a entamé une expansion dans des secteurs connexes et a lancé son premier produit non automobile en 2020.

Concurrence

La division Produits techniques livre concurrence à un certain nombre de fabricants de pièces antivibratoires et insonorisantes, y compris Vibracoustic, Tokai Rubber Industries, ZF Friedrichshafen AG et Hutchinson Antivibration Systems, Inc. Nous estimons que nos avantages concurrentiels sont nos relations de longue date avec nos clients, nos capacités techniques avancées, nos procédés de fabrication efficaces sur le plan des coûts (aux États-Unis et avec notre coentrepreneur en Malaisie) et nos relations collaboratives avec les fournisseurs, qui favorisent une mise en marché rapide et l'accès à l'expertise en sciences des matériaux fournie par l'intermédiaire de la division Solutions pour le caoutchouc.

Commercialisation, ventes et distribution

Les produits sont vendus aux clients (des constructeurs automobiles et leurs fournisseurs de catégorie I/II) directement par notre personnel interne des ventes et du développement des affaires. Le

personnel des secteurs de la commercialisation et des ventes est soutenu étroitement par des ingénieurs et des concepteurs, ce qui est un avantage clé, car nous croyons que nos clients considèrent notre entreprise de produits techniques comme une ressource technique pour les solutions antivibratoires et les secteurs connexes.

Les produits sont acheminés de nos installations à leur destination finale par des transporteurs indépendants. Un approvisionnement en pièces constant est essentiel au fonctionnement des chaînes de montage du secteur de l'automobile. Située à proximité des constructeurs automobiles, notre entreprise de produits techniques est en mesure d'assurer cet approvisionnement constant à ses clients et de leur offrir des services d'ingénierie et de soutien technique.

Fabrication

Toutes nos activités nord-américaines de fabrication de produits techniques sont exercées aux installations d'Auburn Hills, où le bon déroulement des procédés de fabrication est soutenu par nos compétences en matière de ventes techniques, d'ingénierie, de prototypage, d'outillage, de procédés secondaires internes ainsi que par l'expertise au chapitre de la qualité et de la logistique. L'installation compte parmi ses biens d'équipement deux cellules de production robotisée, quelque 70 presses de moulage par injection d'une capacité de 90 à 800 tonnes, de l'équipement de liaison caoutchouc-métal, de l'équipement d'automatisation et d'assemblage, des installations pour les essais et la validation ainsi que pour la fabrication et la réparation de moules dotées d'équipement d'usinage par commande numérique par ordinateur et d'usinage par étincelage. De plus, certaines de nos pièces sont fabriquées en Asie par l'intermédiaire d'une coentreprise avec un fournisseur local fondée notamment sur les besoins des clients. Tous les composés de caoutchouc entrant dans la fabrication de nos pièces en Amérique du Nord sont fournis par la division Solutions pour le caoutchouc.

Questions environnementales

Étant donné que la Société utilise des produits chimiques dangereux dans le cadre de ses activités de fabrication, elle est assujettie à la réglementation environnementale d'organismes fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux. Les installations manufacturières de Kitchener, en Ontario, de Scotland Neck, en Caroline du Nord, et d'Auburn Hills, au Michigan, ont toutes trois obtenu la certification ISO 14001:2015, tandis que les installations d'Acton Vale, au Québec, et de Charleston, en Caroline du Sud, se conforment à la norme ISO 9001:2015. La Société souscrit une assurance responsabilité couvrant les risques environnementaux potentiels qu'elle estime appropriée compte tenu de la nature de ses activités. La direction ne prévoit pas devoir engager de dépenses en immobilisations importantes pour se conformer à la réglementation environnementale applicable et ne croit pas que les exigences en matière de protection de l'environnement auront d'effets financiers ou opérationnels importants sur nos dépenses en immobilisations, notre résultat ou notre position concurrentielle dans l'immédiat ou dans un avenir prévisible.

Environnement, enjeux sociaux et gouvernance

AirBoss a commencé à intégrer les principes en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (les « principes ESG ») dans son modèle d'affaires au cours des dernières années et la Société s'efforce toujours de diminuer l'incidence qu'elle peut avoir sur les risques liés au climat et d'assurer une gestion de ses activités qui soit respectueuse de l'environnement. La Société comprend que la poursuite de la mise en œuvre de ces principes et de l'encadrement connexe favorisera encore davantage sa viabilité; elle en a donc fait un aspect important de la responsabilité sociale d'AirBoss, s'assurant ainsi que les parties prenantes potentielles soient satisfaites de ces aspects de la Société. Les domaines prioritaires sont notamment le respect et l'adhésion aux codes des droits de la personne et de

déontologie, l'incidence des émissions, ainsi que l'application de saines pratiques commerciales. D'autres domaines clés comprennent la gestion de l'utilisation de l'énergie et de l'eau, la diversité et l'inclusion en milieu de travail, de même que la représentation des genres et des minorités. AirBoss s'efforce de mettre en œuvre sa vision en matière d'ESG dans l'ensemble de son organisation et élabore des objectifs qui amélioreront l'application des principes ESG dans l'ensemble de son organisation..

Principes ESG

La plupart de nos installations manufacturières ont obtenu la certification ISO 14001 décernée par un organisme externe. Les installations de Kitchener, en Ontario, de Scotland Neck, en Caroline du Nord et d'Auburn Hills, au Michigan, ont toutes obtenu la certification ISO 14001:2015. AirBoss travaille avec diligence à se conformer à ces certifications et poursuit ses efforts de croissance et de développement durables dans ses différentes divisions. Elle est également en voie d'introduire les mesures et les cadres d'information recommandés par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Environnement

L'interaction entre nos activités et l'environnement est étroitement surveillée pour tenir compte des aspects environnementaux et limiter les impacts. Innover et fournir des solutions durables au secteur manufacturier est fondamental pour le succès de notre entreprise et pour l'atteinte de nos objectifs liés au climat. AirBoss prend la gestion des déchets très au sérieux et a recours à des spécialistes externes pour effectuer l'élimination sécuritaire et appropriée. Les matières dangereuses sont manutentionnées avec soin conformément à la réglementation de chacune des autorités fédérales, étatiques, provinciales et locales dans le but d'assurer une gestion sécuritaire et contrôlée de ces ressources.

AirBoss s'efforce de se conformer à toute la réglementation concernant les produits chimiques qu'elle utilise dans ses produits et innove constamment en vue de fabriquer des produits destinés aux clients qui sont durables et respectueux de l'environnement.

Les émissions des installations manufacturières sont surveillées de près pour déceler tout problème ou pour apporter des améliorations. Nous nous efforçons de diminuer notre empreinte environnementale en réduisant nos besoins en eau et en énergie grâce à des améliorations technologiques et au recyclage de nos produits pour créer de tout nouveaux matériaux.

Enjeux sociaux

AirBoss travaille main dans la main avec toutes les parties prenantes, y compris ses collectivités immédiates, les administrations publiques, les petits investisseurs et les investisseurs institutionnels ainsi que ses clients. Nous analysons l'impact de nos installations sur les collectivités avoisinantes et prenons les décisions qui s'imposent pour gérer cet impact.

Parallèlement à nos initiatives dans les domaines de la santé et de la sécurité, nous avons mis en œuvre une politique en matière de diversité et d'inclusion afin de concrétiser notre vision de l'équité et de la représentation au sein de notre personnel. Chez AirBoss, nous sommes déterminés à redonner à la collectivité et à participer à des causes philanthropiques qui correspondent aux valeurs de l'entreprise.

Les systèmes d'AirBoss sont suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des demandes de toutes les parties prenantes. La création d'un milieu de travail équitable et diversifié dans tous nos établissements est une priorité pour notre organisation, tout comme le maintien d'un personnel efficient et

efficace pour assurer un succès optimal. Les clients et les parties prenantes jouent un rôle essentiel dans les décisions prises par AirBoss.

Gouvernance

AirBoss comprend parfaitement que l'ensemble des valeurs et des procédés mis en place visent le succès et la pérennité de l'organisation. Les politiques de gouvernance générales s'appliquent à l'ensemble des divisions et des établissements afin d'assurer la normalisation et l'uniformité des pratiques à l'échelle de l'entreprise. Les politiques et procédures en matière de gouvernance visent à assurer le maintien à jour et le rehaussement des objectifs de ESG. Les politiques et les objectifs d'AirBoss en matière de gouvernance garantissent non seulement le respect des exigences gouvernementales et réglementaires, mais également la mise en place d'un cadre favorisant l'amélioration et le perfectionnement. Pour obtenir d'autres éléments d'information sur la gouvernance, consulter le site Web d'AirBoss au <https://airboss.com/fr/corporate-governance/>.

Employés

Le tableau qui suit présente le nombre d'employés de la Société au 31 décembre 2021.

Établissement	Nombre d'employés
Kitchener (Ontario)	329
Acton Vale (Québec)	303
Auburn Hills (Michigan)	464
Jessup (Maryland)	67
Scotland Neck (Caroline du Nord)	86
Charleston (Caroline du Sud)	21
Rock Hill (Caroline du Nord)	46
Chicago (Illinois)	20
Rochester (New York)	12
Newmarket (Ontario)	13
Total	1361

Environ 381 employés d'Auburn Hills, au Michigan, et 235 employés d'Acton Vale, au Québec, sont syndiqués aux termes de conventions collectives. La convention collective visant les employés d'Auburn Hills, au Michigan, a été renouvelée en 2020 pour une période de deux ans. La convention collective de 2018 visant les employés d'Acton Vale, au Québec, a été prolongée en 2021 pour une autre année.

Matières premières

Toutes les matières premières essentielles dont la Société a besoin, plus particulièrement le caoutchouc naturel, sont des marchandises facilement négociées sur les marchés mondiaux. Entre autres facteurs, les prix du pétrole à l'échelle mondiale ont une incidence sur les prix du caoutchouc synthétique et du noir de carbone. Les matières premières de la Société proviennent de partout dans le monde, et la Société ne dépend pas d'une seule source pour son approvisionnement; jusqu'à maintenant, la Société a été en mesure d'obtenir la quantité de matières premières de qualité nécessaire pour répondre à ses besoins en matière de production.

Immobilisations incorporelles

La technologie exclusive utilisée dans nos activités comporte de la technologie brevetée (propriétaire ou de tiers utilisée sous licence), du « savoir-faire » et des « secrets commerciaux » qui ne sont pas ou ne peuvent pas être protégés par l'enregistrement d'un droit de propriété intellectuelle. Nous protégeons notre « savoir-faire » et nos « secrets commerciaux » en surveillant attentivement leur stockage, leur utilisation et leur transmission, ainsi qu'en concluant, au besoin, des ententes de confidentialité régissant la communication de renseignements. Sauf pour certains produits dans le secteur de la défense, la technologie brevetée ne joue pas un rôle significatif dans la protection de la technologie exclusive chez AirBoss. AirBoss a enregistré diverses marques de commerce, dont « AirBoss », au Canada et aux États-Unis aux fins d'utilisation relativement aux produits de toutes ses unités commerciales.

FACTEURS DE RISQUE

Incidence des cycles économiques

La demande pour les produits de la Société varie en fonction des cycles économiques généraux et de la conjoncture économique des secteurs d'activité dans lesquels œuvre la Société. De plus, certains de ces secteurs d'activité sont cycliques de par leur nature. La Société est particulièrement sensible aux tendances dans les secteurs de la défense, de l'automobile, du pneumatique, de la production d'énergie, de la construction et du transport ainsi que dans le secteur minier, car ces marchés, très cycliques, sont importants pour les activités de la Société. En cas de grave ralentissement économique, les prix du charbon, du cuivre et d'autres ressources minérales peuvent chuter, ce qui aurait une incidence sur la demande pour des courroies transporteuses, des pneus tout-terrain rechapés et d'autres produits de caoutchouc fabriqués par nos clients à partir des composés de caoutchouc fabriqués par la division Solutions pour le caoutchouc. Au sein du Groupe de défense AirBoss, le calendrier et la taille des commandes passées par les ministères de la défense du monde entier dépendent fortement du climat politique du territoire en question, du climat géopolitique général et de leur incidence sur le budget et les dépenses en matière de défense, et une baisse significative de ce budget et de ces dépenses par rapport aux niveaux actuels pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité du Groupe de défense AirBoss. L'industrie automobile mondiale est également cyclique, ce qui peut entraîner des différences régionales dans le calendrier pour ce qui est des expansions et des resserrements. Une baisse marquée des volumes de production automobile sur le marché nord-américain par rapport aux niveaux actuels pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de notre division Produits techniques.

Incertitude politique et changement de politique

Certains des secteurs d'activité dans lesquels nos clients et nous-mêmes exerçons nos activités, notamment dans les divisions Produits techniques et Groupe de défense AirBoss, sont des industries hautement mondialisées. L'élection de gouvernements protectionnistes ou la mise en œuvre de politiques commerciales protectionnistes pourrait nuire à la circulation transfrontalière des biens, des services et des personnes, y compris en Amérique du Nord. L'incertitude créée par l'évolution rapide de la conjoncture politique pourrait avoir une incidence sur notre capacité à planifier efficacement nos activités à court et moyen terme, jusqu'à ce que les changements de politique ou les nouvelles lois, le cas échéant, soient mis en œuvre. Par exemple, cette incertitude pourrait avoir une incidence sur les plans relatifs à l'établissement d'installations à de nouveaux emplacements (directement ou par l'intermédiaire de coentreprises) ou à des acquisitions potentielles. Une différence importante entre nos hypothèses de planification et les résultats réels pourrait avoir un effet défavorable important sur notre rentabilité et sur notre situation financière.

Matières premières et stocks

La Société dépend de diverses sources d'approvisionnement externes pour obtenir les matières premières qui entrent dans la fabrication de ses produits, matières dont les prix et la disponibilité sont tributaires des conditions du marché. Par conséquent, toute pénurie de matières premières pourrait retarder la livraison de nos produits et de nos fournitures, augmenter nos coûts et diminuer notre rentabilité. La Société a de multiples sources d'approvisionnement réparties dans différentes régions du monde afin d'atténuer le risque de pénuries ou d'augmentation des prix dans certains marchés, mais pas tous. Toutefois, rien ne garantit que ces multiples sources d'approvisionnement pourront être maintenues dans l'avenir, et la multiplication des sources d'approvisionnement ne permettrait pas de venir à bout d'une pénurie mondiale d'une matière première en particulier, le cas échéant.

Traditionnellement, les marchés des matières premières sont extrêmement volatils, les prix des matières essentielles pouvant doubler ou être réduits de moitié dans un délai relativement court, et la Société ne s'attend pas à ce qu'une telle volatilité cesse. Des stocks excédentaires ou des pénuries de matières premières sur ces marchés pourraient se révéler coûteux pour la Société.

La Société n'a pas de contrat d'approvisionnement à long terme avec la majorité de ses fournisseurs et achète la plupart de ses matières premières au moyen de bons de commande. Le prix de nombreuses matières premières, notamment le caoutchouc naturel et synthétique, les produits chimiques entrant dans la composition des mélanges de caoutchouc, le noir de carbone, l'acier et la silicone, sont directement ou indirectement influencés par certains facteurs, dont les taux de change et le prix du pétrole et, dans le cas du caoutchouc naturel, les conditions météorologiques qui ont une incidence sur la saison des récoltes. Bien que la Société tente de répercuter les variations des prix des matières premières sur ses clients, elle peut ne pas toujours être en mesure de rajuster ses prix, plus particulièrement à court terme, de manière à recouvrer les coûts d'une hausse des prix des matières premières. Inversement, si les prix des matières premières baissent considérablement et rapidement, il pourrait être difficile pour la Société de recouvrer les coûts liés aux stocks achetés à des prix plus élevés en raison de la demande.

Le tableau suivant présente une estimation de l'impact financier sur la Société (en supposant que la variation n'est pas répercutée sur ses clients) d'une hausse de 10 % des prix des matières premières les plus essentielles à la Société, en fonction des achats effectués au cours des exercices indiqués, respectivement :

En millions de dollars Hausse (baisse)	Résultat avant impôts	
	2021	2020
Caoutchouc naturel et synthétique	(7,27)	(4,81)
Produits chimiques (mélanges de caoutchouc)	(3,64)	(2,70)
Acier	(2,55)	(2,28)
Noir de carbone	(2,45)	(1,90)
Silicone	(0,75)	(0,81)
	(16,66)	(12,50)

Concurrence et pression sur les prix

La Société livre une concurrence directe à d'importantes sociétés nord-américaines et internationales des secteurs des mélanges de caoutchouc sur mesure, des produits techniques et des produits industriels en caoutchouc. Certaines de ces sociétés occupent des positions très concurrentielles sur ces marchés, notamment en étant directement présentes localement sur des marchés mondiaux où la Société n'est pas présente, pourraient être protégées par des tarifs intérieurs. Le chef de file du secteur des mélanges de caoutchouc peut avoir de plus grandes ressources à la fois financières et techniques que la Société, et il entretient des relations de longue date avec certains clients potentiels de la Société grâce à

des réseaux de commercialisation et de distribution bien établis. En outre, les clients de plusieurs secteurs d'activités sont sensibles aux prix et, par conséquent, de fortes pressions sur les prix pourraient avoir une incidence sur certains des produits les plus assimilables à des matières premières dans le cadre de nos activités et par le fait même avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité dans ces secteurs. Voir la rubrique « Description de l'activité » pour obtenir un exposé détaillé de la concurrence à laquelle est confronté chacun des secteurs d'activités.

Risques liés aux contrats

Les contrats de bon nombre de nos clients, en particulier ceux des divisions Solutions pour le caoutchouc et Produits techniques, consistent en des bons de commande individuels ou en commandes cadres aux termes d'ententes d'approvisionnement générales. Dans chacun de ces cas, le client n'est pas tenu d'émettre de bons de commande individuels, et la plupart des ententes d'approvisionnement générales n'imposent pas d'obligation d'achat minimal et permettent au client de résilier l'entente à tout moment. La résiliation de commandes cadres pourrait occasionner à la Société des frais, notamment des frais de préproduction et de conception, que nous pourrions être dans l'impossibilité de recouvrer auprès de nos clients et qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité. En outre, il est difficile de prévoir avec précision le moment où se présenteront des occasions de décrocher des contrats d'approvisionnement en produits de défense et en équipements de protection individuelle auprès des gouvernements ou d'organismes des États-Unis, du Canada ou d'autres pays, et le temps écoulé entre l'appel d'offres, l'attribution du contrat et le processus de mise en production. Un processus d'appel d'offres prolongé sans attribution de contrat pourrait également occasionner à la Société des frais, notamment des frais de préproduction et de conception que nous pourrions être dans l'impossibilité de recouvrer auprès de nos clients et qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque de change

Les produits et les dépenses de la Société sont libellés en dollars canadiens (« CA ») et en dollars américains (« US »). Les fluctuations du taux de change auront une incidence indirecte sur le coût, pour la Société, de certaines matières premières essentielles et sur d'autres charges, ainsi que sur le caractère concurrentiel des prix des produits que facture la Société. La variation du cours du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait avoir une incidence favorable ou défavorable importante sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société examine son exposition au risque de change à l'occasion et réagit en conséquence en augmentant ou en diminuant la part des prêts d'exploitation ou des prêts à terme qui sont libellés en dollars canadiens, ce qui constitue une couverture du bilan naturelle, ou en concluant des contrats à terme visant l'achat de dollars canadiens afin de gérer son risque lié aux flux de trésorerie attribuable aux taux de change. Toutefois, rien ne garantit que de telles stratégies porteront fruit ou seront rentables, et les fluctuations des taux de change pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité des activités de la Société. Le tableau suivant présente une estimation de l'incidence, pour la Société, d'une baisse de 0,10 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, soit la monnaie fonctionnelle de la Société (en millions) :

En millions de dollars	Résultat avant impôts	
Hausse (baisse)	2021	2020
Ventes ¹⁾	(1,8)	(3,9)
Achats ²⁾	6,5	5,2

1) En fonction des ventes libellées en dollars canadiens.

2) En fonction des remboursements, des achats et des dépenses libellés en dollars canadiens.

Santé, sécurité et environnement

Les activités de la Société sont soumises à une importante réglementation d'organismes fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Dans le cadre de ses activités de fabrication, la Société emploie des personnes qui exercent des activités manufacturières et manipulent des substances dont la nature peut exposer la Société aux risques de causer des préjudices ou des dommages à l'environnement ou d'autres dommages ou d'être réputée responsable de tels préjudices ou dommages. La Société évalue régulièrement ses politiques et procédures concernant la sécurité au travail dans ses installations de production. Même si l'utilisation qu'elle fait de matières potentiellement dangereuses est limitée, la Société s'assure que ses activités sont exercées de manière à atténuer ces risques et elle maintient en vigueur une couverture d'assurance que la direction juge raisonnable. À ce jour, aucun organisme de réglementation n'a obligé la Société à verser des amendes importantes en lien avec une violation alléguée de la réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement ou à effectuer des dépenses importantes en vue de remédier à une telle violation. Toutefois, rien ne garantit que des préjudices corporels ou des dommages futurs à l'environnement ne se produiront pas ou que des préjudices corporels ou des dommages à l'environnement résultant de pratiques antérieures ou actuelles n'entraîneront pas de responsabilité dans l'avenir. Même si la direction croit que la Société se conforme pour l'essentiel à toutes les exigences gouvernementales importantes en matière de santé, de sécurité et d'environnement dans le cadre de ses activités, des modifications sont constamment apportées à la législation et à la réglementation gouvernementales et pourraient rendre la conformité à cette législation et réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement de plus en plus onéreuse. Il n'est pas possible de prévoir les coûts futurs que la Société pourrait devoir engager pour se conformer à de telles obligations.

Incidence des problèmes de santé à l'échelle mondiale

Les problèmes de santé à l'échelle mondiale peuvent avoir une incidence sur les activités de la Société, et nous continuons de surveiller l'incidence de la COVID-19 (maladie à coronavirus). La durée et la portée des éclosions continues demeurent incertaines, et la Société n'est pas en mesure de projeter avec précision quelle sera l'incidence finale sur l'entreprise. Toutefois, si les éclosions se poursuivent pendant une période prolongée, AirBoss pourrait continuer à connaître des problèmes logistiques et dans sa chaîne d'approvisionnement, notamment en raison de retards de production dans le monde entier, d'une baisse des activités de vente et de réductions des activités et de l'effectif.

Dépendance envers les clients et les contrats importants

À l'occasion, une grande partie des ventes de la Société pour une période donnée pourraient être attribuables à un nombre relativement restreint de clients. Le chiffre d'affaires net généré par un client a représenté environ 40 % (19 % en 2020) du chiffre d'affaires net consolidé en 2021. Cinq clients ont représenté 56 % (48 % en 2020) du chiffre d'affaires net consolidé en 2021. Bien que la Société s'emploie constamment à diversifier sa clientèle dans tous les secteurs, rien ne garantit qu'elle y parviendra toujours, et des changements ayant pour effet de réduire les parts de marché de ces clients principaux pourraient avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Responsabilité du fait du produit et réclamations au titre de la garantie

À titre de fabricant de produits à base de caoutchouc, de produits utilisés dans les véhicules et de produits qui sont portés par des membres des forces armées et des équipes de première intervention, la Société est exposée au risque de responsabilité du fait du produit et à des réclamations au titre de la garantie de la part de ses clients directs et, dans certains cas, d'utilisateurs finaux de ses produits. Même si la Société souscrit une assurance de la responsabilité civile des entreprises de types et de montants qu'elle

considère raisonnables selon les normes sectorielles, une réclamation fructueuse et qui n'est pas couverte par l'assurance ou dont le montant dépasse la limite de la police pourrait avoir un effet défavorable important sur la Société et sur ses résultats.

Capacité et équipement

Nos installations de mélange de caoutchouc ont une capacité de traitement annuelle de plus de 500 millions de livres.

La Société continue de veiller à la maintenance et à la mise à niveau continues de son équipement. L'équipement essentiel demeure non seulement en excellent état, mais est également maintenu à la fine pointe de la technologie, de sorte que la Société puisse assurer un approvisionnement fiable à ses clients à des prix compétitifs et en respectant des normes de qualité élevées.

La Société a effectué des investissements réguliers dans la capacité et l'efficacité dans l'ensemble de ses installations, et elle prévoit qu'elle pourrait facilement se procurer de l'équipement additionnel nécessaire sur le marché si elle devait accroître sa production pour répondre à des hausses importantes des ventes. Toutefois, une défaillance importante de notre équipement ou notre incapacité à nous procurer l'équipement additionnel requis pourraient avoir un effet défavorable important sur la Société.

Perturbations de la production

Nos installations de production, et celles de nos sous-traitants et de nos fournisseurs, sont exposées au risque d'arrêt causé par un incendie, une catastrophe naturelle ou tout autre événement catastrophique, une pandémie, des conflits de travail ou d'autres événements indépendants de notre volonté, ou qui pourraient résulter d'une interruption de l'approvisionnement en matières premières de la part des fournisseurs et des sous-traitants. L'arrêt prolongé d'une ou plusieurs de nos installations de production ou de celles de nos sous-traitants pourrait avoir une incidence négative importante sur notre rentabilité.

Acquisitions et intégration

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous continuerons à réaliser des acquisitions dans des domaines que nous avons jugés conformes à cette stratégie. Toutefois, rien ne garantit que nous trouverons des cibles d'acquisition convenables ou que nous réussirons à les acquérir. En outre, la Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer avec succès une acquisition ou de réaliser en totalité ou en partie les synergies qui devraient en découler ou de les réaliser dans les délais prévus, ce qui pourrait nuire à notre rentabilité et à notre situation financière.

Personnel clé

Le succès futur de la Société dépend largement de sa capacité à recruter des gestionnaires qualifiés et d'autres membres du personnel clés, à les garder à son service et à assurer leur perfectionnement. Si des personnes clés quittent la Société et que des remplaçants ne peuvent être recrutés ou si la Société n'est pas en mesure d'attirer des membres du personnel qualifiés, cela pourrait avoir une incidence négative sur notre rentabilité et notre situation financière.

POURSUITES ET APPLICATION DE LA LOI

AirBoss est à l'occasion partie à diverses réclamations et procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. Elle examine chacune de ces réclamations, y compris la nature de la réclamation, le montant en litige ou réclamé et l'applicabilité de la couverture d'assurance. Même si rien ne garantit qu'une réclamation éventuelle sera réglée en faveur de la Société, la direction ne croit pas que l'issue d'une réclamation ou de réclamations potentielles dont elle a actuellement connaissance aura un effet défavorable important sur la Société.

Au cours de l'exercice 2021, la Société (i) ne s'est pas vu imposer d'amende ou de sanction par un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, (ii) ne s'est pas vu imposer une autre amende ou sanction par un tribunal ou par un organisme de réglementation qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision d'investissement, et (iii) n'a pas conclu d'entente de règlement devant un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou avec une autorité en valeurs mobilières.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Aucun administrateur, aucun membre de la haute direction, ni aucune personne physique ou morale qui est propriétaire véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % de toute catégorie de titres comportant droit de vote de la Société ou qui exerce une emprise sur de tels titres, ni aucune personne ayant un lien avec les personnes susmentionnées ou qui est membre du même groupe qu'elles n'a actuellement ou n'a eu antérieurement d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération réalisée au cours des trois derniers exercices ou durant l'exercice en cours qui a eu un effet important sur la Société ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un tel effet.

CONTRATS IMPORTANTS

Le 1^{er} janvier 2020, AirBoss a mené à terme l'opération antérieurement annoncée visant à former ADG en fusionnant son Groupe de défense AirBoss et d'autres activités à Acton Vale, au Québec, avec CSI. AirBoss a apporté les actions d'AirBoss Produits d'Ingénierie Inc. et les participations d'Immediate Response Technologies, LLC aux entités canadiennes et américaines nouvellement constituées qui ont constitué ADG. Critical Solutions Holdings Inc. (« CSH ») a apporté toutes les actions de CSI à l'entreprise nouvellement constituée. L'apport d'AirBoss était évalué à 100 millions de dollars américains et celui de CSH à 32,7 millions de dollars américains. En contrepartie, AirBoss a reçu 55 % du capital d'ADG et 60 millions de dollars américains, et CSH a reçu 45 % du capital d'ADG. Les 60 millions de dollars américains (maintenant réglés) étaient structurés sous la forme d'un billet accordé par le vendeur (le « billet »).

Le 26 octobre 2020, AirBoss a annoncé l'acquisition de la participation minoritaire restante de 45 % dans ADG, acquisition à la suite de laquelle ADG est devenue la propriété exclusive d'AirBoss of America Corp. Conformément à la convention relative à cette opération, le prix d'achat a été payé à CSH au moyen de l'émission d'environ 3,5 millions d'actions ordinaires nouvelles d'AirBoss et de 20 millions de dollars américains en espèces, dont une somme de 5 millions de dollars américains était payable à la clôture et une somme de 5 millions de dollars américains est payable trimestriellement au cours des trois trimestres suivants.

Le 23 septembre 2021, AirBoss a annoncé une mise à jour de ses facilités de crédit garanties de premier rang, qui ont été portées à 250 millions de dollars américains et que lui a consenti un syndicat

élargi de grandes banques afin d'augmenter la taille disponible, de proroger la date d'échéance et d'offrir à la Société des modalités améliorées, des prix inférieurs et une souplesse accrue. Il est prévu que les facilités de crédit majorées permettront à la Société de couvrir les coûts en fonds de roulement initiaux requis pour exécuter ses contrats existants et potentiels, et qu'elles lui procureront une souplesse accrue pour mener à bien ses stratégies de croissance externe.

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des activités, il n'y a aucun autre contrat, important pour la Société, qui a été conclu au cours du dernier exercice clos ou avant celui-ci et qui est toujours en vigueur.

STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital de la Société est constituée d'un nombre illimité d'actions de catégorie A sans valeur nominale désignées comme étant des actions ordinaires (les « actions ordinaires »). Ces actions confèrent à leurs porteurs le droit de voter à toutes les assemblées des actionnaires et, sous réserve des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions rattachés à toute autre catégorie d'actions de la Société, celui de recevoir le reliquat des biens de la Société en cas de dissolution. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2021 s'élevait à 26 993 181.

La structure du capital de la Société comporte également un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries sous réserve du dépôt de statuts de modification. Les administrateurs peuvent fixer, à l'occasion avant une telle émission, le nombre d'actions que chaque série doit comprendre, la désignation de chaque série et les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions rattachés à chaque série. Aucune action privilégiée de catégorie B n'était en circulation en date du 31 décembre 2021.

RELEVÉ DES DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes qui sont déclarés par le conseil d'administration par prélèvement sur les fonds légalement disponibles à cette fin. La Société a actuellement comme politique de verser des dividendes trimestriellement, sous réserve d'une évaluation des liquidités dont AirBoss prévoit avoir besoin pour ses actifs d'exploitation, ses activités de fabrication et des acquisitions éventuelles ainsi qu'en fonction de la situation financière actuelle et projetée d'AirBoss. Le conseil d'administration revoit trimestriellement les dividendes. Aux termes de la politique, nous ne sommes à aucun moment tenus de verser des dividendes, et notre conseil d'administration pourrait réduire, reporter ou supprimer le versement du dividende sur les actions ordinaires de la Société dans l'avenir.

La Société a déclaré les dividendes par action suivants sur ses actions ordinaires au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action ordinaire
2019	0,28 \$ CA
2020	0,28 \$ CA
2021	0,34 \$ CA

Des dispositions d'usage contenues dans nos facilités de crédit qui limitent le versement de dividendes si la somme d'un dividende projeté et de tous les autres dividendes est supérieure à un certain seuil et si certains engagements financiers ne sont pas respectés pourraient avec une incidence sur notre capacité à verser des dividendes. Compte tenu du seuil en question et de notre respect des engagements

financiers, il est peu probable, selon nous, que ces dispositions restreignent notre capacité à verser des dividendes dans un avenir prévisible.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la TSX et négociées sous le symbole « BOS ». Le tableau qui suit présente le volume des opérations mensuelles sur les actions ordinaires et les cours extrêmes de celles-ci pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Date	Cours d'ouverture	Haut	Bas	Cours de clôture	Volume
Janvier	15,9	18,72	15,22	16,67	3 401 980
Février	17,01	19,45	16,25	18,46	3 040 570
Mars	18,76	41,94	18,09	40,25	6 802 060
Avril	40,35	43,88	39,10	41,00	2 077 960
Mai	41,23	43,17	32,65	32,66	2 950 020
Juin	33,14	37,56	30,94	35,50	3 303 830
Juillet	35,58	37,82	33,00	37,12	1 763 300
Août	37,79	41,31	34,75	41,27	3 887 610
Septembre	40,07	42,80	35,65	36,19	3 298 130
Octobre	36,31	38,06	31,88	32,20	2 149 430
Novembre	32,27	42,29	31,80	40,22	3 878 390
Décembre	40,06	46,61	38,71	46,22	2 005 070

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Les tableaux qui suivent donnent le nom, la province ou l'État et le pays de résidence, le ou les postes occupés au sein de la Société et la fonction principale de chaque administrateur et de chaque membre de la haute direction de la Société au cours des cinq dernières années et, pour chaque administrateur, la date de son élection au poste d'administrateur.

Administrateurs

Nom et lieu de résidence	Poste(s) au sein de la Société	Fonction principale	Durée du mandat d'administrateur de la Société ¹⁾
P. Grenville Schoch Ontario, Canada	Président du conseil, chef de la direction et administrateur	Président du conseil et chef de la direction de la Société	Depuis le 13 octobre 1989
Brian A. Robbins ²⁾ Ontario, Canada	Administrateur	Président du conseil membre de la direction et administrateur d'Exco Technologies Limited (société de fabrication d'outillage inscrite à la cote de la TSX)	Depuis le 5 juin 1997
Robert L. McLeish ^{2) 3) 4)} Ontario, Canada	Administrateur principal	Administrateur de sociétés et président du conseil de Dundee Corporation (société de portefeuille inscrite à la cote de la TSX) jusqu'au 17 juin 2019	Depuis le 1 ^{er} février 1999
Mary Matthews, CPA, C.A., IAS.A ^{2) 3) 4)} Ontario, Canada	Administratrice	Administratrice de sociétés et ancienne présidente et cofondatrice de Santa Comes to Bay Street (organisme de bienfaisance enregistré)	Depuis le 29 mai 2006
Alan J. Watson ^{3) 4)} Nouvelle-Galles du Sud, Australie	Administrateur	Administrateur de sociétés et président du conseil de Pinnacle Investment Management Group Limited (société de gestion de placements australienne inscrite en bourse)	Depuis le 10 septembre 2007
Anita Antenucci District fédéral de Columbia, États-Unis	Administratrice	Directrice générale principale, Houlihan Lokey Inc. (banque d'affaires mondiale de premier plan)	Depuis le 13 août 2019
David Camilleri ²⁾ Ontario, Canada	Administrateur	Administrateur de sociétés; auparavant président, Noranco, vice-président, Aérostructures Canada/Mexique, Precision Castparts Corp. (« PCC »)	Depuis le 9 décembre 2019
Stephen Ryan ³⁾ District fédéral de Columbia, États-Unis	Administrateur	Administrateur de sociétés Auparavant chef des stratégies gouvernementales au bureau du district fédéral de Columbia de McDermott Will & Emery LLP	Depuis le 12 novembre 2020

Notes :

- 1) Aux termes des règlements administratifs de la Société, chaque administrateur occupera son poste jusqu'à la levée de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

- 2) Membre du comité d'audit. M^{me} Matthews est présidente de ce comité en date du 8 mars 2022.
- 3) Membre du comité de la rémunération. M. McLeish est président de ce comité.
- 4) Membre du comité des candidatures et de la gouvernance. M^{me} Matthews est présidente de ce comité.

Membres de la haute direction

Nom et lieu de résidence	Poste(s) au sein de la Société
Gren Schoch Ontario, Canada	Président du conseil et chef de la direction
Chris Bitsakakis Ontario, Canada	Président et chef de l'exploitation
Frank Ientile Ontario, Canada	Chef des finances et trésorier
Chris Figel Ontario, Canada	Vice-président directeur, chef des affaires juridiques et secrétaire
Scott Lieberman Michigan, États-Unis	Vice-président, Développement des affaires
Ed Kiell, Michigan, États-Unis	Vice-président, Chaîne d'approvisionnement
Patrick Callahan Caroline du Sud, États-Unis	Chef de la direction, Groupe de défense AirBoss
Carl Chapman Ontario, Canada	Vice-président principal et directeur général, Solutions pour le caoutchouc d'AirBoss
Chris Laycoe Michigan, États-Unis	Vice-président principal et directeur général, Produits techniques d'AirBoss

À la connaissance de la Société, au 9 mars 2022, l'ensemble des administrateurs et des membres de la haute direction, en tant que groupe, détenaient en propriété véritable, directement ou indirectement, plus de 5 668 538 actions ordinaires, soit environ 21 % des actions ordinaires en circulation (sur les 26 993 181 actions ordinaires en circulation au 9 mars 2022) ou exerçaient une emprise sur celles-ci.

NOM ET INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs externes de la Société et ont confirmé qu'ils sont indépendants au sens des règles pertinentes et des interprétations connexes prescrites par les organismes professionnels compétents au Canada ainsi que de la législation ou de la réglementation applicables.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ D'AUDIT

Composition du comité

Le comité d'audit d'AirBoss se compose des quatre membres suivants : Mary Matthews (présidente), Brian Robbins, Robert L. McLeish et David Camilleri. Les règles du comité d'audit, reproduites à l'annexe A la présente notice annuelle, énoncent le mandat et les responsabilités du comité.

Le conseil d'administration est d'avis que la composition du comité d'audit reflète un niveau élevé de compétences et d'expertise financières et a établi que chaque membre du comité d'audit est « indépendant » et possède des « compétences financières » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières, au sens attribué à ces termes dans le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. Cet avis du conseil se fonde sur l'éducation et l'étendue de l'expérience des membres du comité.

M^{me} Mary Matthews, CPA, C.A., IAS.A, a occupé au cours de sa carrière divers postes de cadre supérieur dans les secteurs du crédit, des banques, du marketing et des placements, et elle préside le comité d'audit. M^{me} Matthews est devenue membre du conseil d'administration d'AirBoss en 2006, et elle est présidente du comité des candidatures et de la gouvernance de la Société.

M. Brian Robbins, président du conseil membre de la direction et administrateur d'Exco Technologies Limited (« **Exco** »), est membre du conseil d'administration d'AirBoss depuis 1997. Exco, société inscrite à la cote de la TSX, est un fournisseur de technologies novatrices dans les secteurs de la coulée sous pression, de l'extrusion et de l'automobile et exerce des activités à l'échelle mondiale. M. Robbins a passé toute sa carrière chez Exco. En outre, il siège au conseil d'administration de Héroux-Devtek inc., société aérospatiale inscrite à la cote de la TSX, et est membre du comité d'audit de cette société.

M. Robert McLeish, CFA, a travaillé pendant 35 ans dans le domaine des placements au sein de Merrill Lynch Canada, où il a quitté ses fonctions de vice-président du conseil d'administration et d'administrateur en 1998. Il est entré au conseil d'administration d'AirBoss en 1999 et a été nommé administrateur principal en 2016. M. McLeish a également occupé le poste de président du conseil de Dundee Corporation, société de portefeuille inscrite à la cote de la TSX, et a été membre du comité d'audit de cette entreprise.

M. David Camilleri compte plus de 25 années d'expérience dans les secteurs des produits antivibratoires, de l'automobile et de l'aérospatiale et de la défense. Il a récemment occupé les postes de président de Noranco et de vice-président, Aérostructures Canada/Mexique chez Precision Castparts Corp. (« **PCC** »). Il est entré au conseil d'administration d'AirBoss en 2019. Actuellement, M. Camilleri est président du conseil d'administration de Valence Surface Technologies et siège au conseil d'administration d'Advanced Integration Technology.

Honoraires pour services liés à l'audit

Les services de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont été retenus en 2021 en vue d'obtenir son opinion d'auditeur sur les états financiers consolidés d'AirBoss; les honoraires pour chacun des services fournis figurent dans le tableau suivant :

Description	2021	2020
Honoraires d'audit	701 156	498 398 \$
Honoraires pour services liés à l'audit	9 389	Néant
Honoraires pour services fiscaux	Néant	Néant
Autres honoraires	131 446	Néant
Total	841 991	498 398 \$

Le comité d'audit a adopté un politique visant l'approbation au préalable des services d'audit et des services non liés à l'audit fournis à AirBoss ou à ses filiales par les auditeurs externes et l'évaluation de l'incidence de l'indépendance de ces auditeurs. L'audit, les services liés à l'audit et les services de conformité fiscale qui sont indiqués dans le plan d'audit annuel et présentés par les auditeurs externes sont approuvés chaque année par le comité d'audit. Les services non liés à l'audit dont la valeur dépasse 10 000 \$ sont approuvés au cas par cas.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc. est l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres des actions ordinaires, à son principal établissement situé au 100 University Avenue, 8^e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires concernant la Société peuvent être obtenus sur le site Web de SEDAR au www.sedar.com. On trouvera des renseignements supplémentaires, notamment la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux porteurs des titres de la Société et les titres pouvant être émis dans le cadre de plans de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, le cas échéant, dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société relative à son assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu le 12 mai 2022. De l'information financière supplémentaire figure dans les états financiers comparatifs et le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Il est possible d'obtenir un exemplaire de ces documents en envoyant une demande au secrétaire au 16441 Yonge Street, Newmarket (Ontario) L3X 2G8.

ANNEXE A

AIRBOSS OF AMERICA CORP.

RÈGLES DU COMITÉ D'AUDIT

Rôle et objectifs

Le comité d'audit (le « comité ») est un comité du conseil d'administration (le « conseil ») d'AirBoss of America Corp. (la « Société ») auquel le conseil a délégué la responsabilité de surveiller la nature et l'étendue de l'audit annuel, les rapports dressés par la direction sur les normes et les pratiques comptables internes, l'information financière, les systèmes et les méthodes comptables, la présentation de l'information financière et les états financiers, et de recommander, aux fins d'approbation par le conseil, les états financiers audités, les états financiers intermédiaires et les autres documents d'information qui comportent de l'information financière. Les principaux objectifs du comité sont les suivants :

1. aider les administrateurs à s'acquitter de leurs responsabilités relativement à l'examen et à l'approbation des états financiers de la Société et des documents connexes;
2. assurer la communication entre les administrateurs indépendants et les auditeurs externes;
3. favoriser l'indépendance des auditeurs externes;
4. accroître la crédibilité et l'objectivité des rapports financiers;
5. renforcer le rôle des administrateurs indépendants en favorisant la tenue de discussions de fond entre les membres du comité, la direction et les auditeurs externes.

Approbation des règles

Toute modification des règles du comité d'audit doit être approuvée par le conseil.

Composition du comité

1. Le comité est composé d'au moins trois (3) administrateurs de la Société qui ne sont pas membres de la direction de la Société et qui sont « indépendants » (au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « Règlement 52-110 »)), sauf si le comité a établi que la dispense prévue au Règlement 52-110 peut s'appliquer et qu'il a décidé de s'en prévaloir.
2. Le conseil nomme le président du comité parmi ses membres.
3. Tous les membres du comité possèdent des « compétences financières » (au sens du Règlement 52-110), sauf si le conseil a établi qu'une dispense de cette exigence prévue au Règlement 52-110 peut s'appliquer à l'égard d'un membre en particulier et que le conseil a décidé de s'en prévaloir.

Mandat et responsabilités du comité

1. Le comité est investi de la responsabilité de surveiller le travail des auditeurs externes, y compris celle de résoudre les désaccords entre la direction et les auditeurs externes concernant la présentation de l'information financière.

2. Le comité s'assure, pour le compte du conseil, que les systèmes de contrôles internes de la Société sont adéquats et permettent de faire ce qui suit : a) repérer, surveiller et atténuer les risques liés aux activités; et b) assurer la conformité aux exigences d'ordre juridique, déontologique et réglementaire.
3. Le comité examine a) les états financiers annuels et intermédiaires de la Société, le rapport de gestion qui s'y rapporte et les communiqués connexes et b) tout projet de communication concernant les perspectives financières (y compris les indications) et l'information financière prospective (IFP) avant qu'ils soient soumis à l'approbation du conseil et ensuite communiqués au public. Le comité s'assure que des procédures adéquates sont en place aux fins de l'examen de la méthode de présentation de l'information financière publique de la Société extraite ou tirée des états financiers de la Société qu'il est projeté d'inclure dans d'autres documents publiés avant la publication, et il réévalue périodiquement le caractère approprié de ces procédures.
4. Le comité a notamment la responsabilité de faire ce qui suit :
 - examiner les modifications apportées aux politiques et aux principes comptables, qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de l'exercice en cours ou d'exercices futurs, ou les modifications apportées à leur application;
 - examiner les produits à recevoir et les charges à payer, les réserves ou les autres estimations d'importance comme le calcul du plafonnement du coût entier;
 - examiner le traitement comptable des opérations inhabituelles ou non récurrentes;
 - examiner les exigences en matière de présentation de l'information qui s'appliquent aux engagements et aux éventualités;
 - examiner les rajustements proposés par les auditeurs externes, qu'ils soient ou non pris en compte dans les états financiers;
 - examiner les désaccords non résolus entre la direction et les auditeurs externes;
 - obtenir des explications sur les écarts importants par rapport aux périodes comparables.
5. En ce qui a trait à la nomination des auditeurs externes par le conseil, le comité doit faire ce qui suit :
 - recommander au conseil les auditeurs externes à nommer;
 - recommander au conseil les modalités de la mission des auditeurs externes, y compris leur rémunération, et obtenir la confirmation que ceux-ci relèvent directement du comité;
 - une fois par année, examiner et analyser avec les auditeurs externes toutes les relations importantes que ceux-ci entretiennent avec la Société afin de déterminer l'indépendance des auditeurs;
 - en cas de changement d'auditeurs, examiner les questions relatives au changement et les renseignements à inclure dans l'avis qui doit être transmis aux autorités en valeurs mobilières à cet égard;
 - examiner et approuver au préalable les services non liés à l'audit qui doivent être fournis par les auditeurs externes à la Société ou à ses filiales et en évaluer l'incidence sur l'indépendance de ces auditeurs. Le comité peut déléguer à un ou à plusieurs de ses membres indépendants le pouvoir de donner cette approbation préalable, étant entendu que les

- membres en question doivent l'informer à la prochaine réunion prévue des approbations préalables qu'ils ont données et se conformer aux autres procédures que le comité a établies.
6. Le comité examine avec les auditeurs externes (et l'auditeur interne si la Société en a nommé un) l'évaluation qu'ils ont faite des contrôles internes de la Société et leurs recommandations écrites en vue de corriger les faiblesses constatées ainsi que les mesures prises par la direction pour y remédier. Le comité examine également chaque année le plan d'audit avec les auditeurs externes et, une fois l'audit achevé, les rapports de ceux-ci sur les états financiers de la Société et de ses filiales.
 7. Le comité examine les politiques et les méthodes de gestion des risques de la Société, notamment en ce qui a trait aux opérations de couverture, aux litiges et aux assurances.
 8. Le comité établit une marche à suivre pour ce qui suit :
 - la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société à l'égard de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit;
 - la soumission confidentielle et anonyme, par les employés de la Société, des préoccupations de ces derniers à l'égard de points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.
 9. Le comité est avisé, aux fins d'examen, de l'intention de la Société d'embaucher des associés et des employés et d'anciens associés et employés des auditeurs externes actuels ou précédents de la Société, et il examine et approuve les politiques de la Société à cet égard.
 10. Le comité a le pouvoir d'enquêter sur les activités financières de la Société, et tous les employés de la Société doivent collaborer avec lui, à sa demande.
 11. Le comité est autorisé, aux frais de la Société, à retenir les services de conseillers juridiques et d'autres conseillers indépendants (et de fixer la rémunération de ces conseillers juridiques et autres conseillers et de la leur verser), selon ce qu'il juge nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités sans devoir obtenir l'approbation du conseil.

Réunions et questions d'ordre administratif

1. À toutes les réunions du comité, chaque motion est adoptée à la majorité des voix exprimées. En cas d'égalité des voix, le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.
2. Le président du comité préside toutes les réunions du comité; en son absence, les membres du comité qui sont présents désignent parmi eux un président pour la réunion.
3. La majorité des membres du comité constituent le quorum aux réunions, et les règles concernant la convocation, la tenue, le déroulement et l'ajournement des réunions du comité sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux réunions du conseil, sauf décision contraire du conseil.
4. Le comité rencontre les auditeurs externes sans la présence de la direction de la Société au moins une fois par année (dans le cadre de l'établissement des états financiers de fin d'exercice) et séparément avec l'auditeur interne, s'il y en a un, sans la présence de la direction au moins une fois par année, et à tout autre moment que le comité juge approprié.
5. Avant chaque réunion du comité, l'ordre du jour approuvé par le président du comité et la documentation connexe sont distribués en temps opportun aux membres du comité.

6. Le comité peut comme bon lui semble inviter des dirigeants, des administrateurs et des employés de la Société à assister aux réunions du comité et à participer aux délibérations et à l'examen des questions dont le comité est saisi. Toutefois, le comité s'assure de délibérer sans la présence de la direction à chaque réunion.
7. Les procès-verbaux des réunions du comité sont dressés et consignés, et ils sont remis aux administrateurs qui ne sont pas membres du comité ou sont par ailleurs mis à leur disposition lors d'une réunion ultérieure du conseil.
8. Tout membre du comité peut être destitué ou remplacé à tout moment par le conseil et cesse d'être membre du comité dès qu'il cesse d'être administrateur. Le conseil peut pourvoir un siège vacant au sein du comité en y nommant l'un de ses membres. S'il se produit une vacance au sein du comité, les membres en poste peuvent exercer tous les pouvoirs du comité tant que le quorum est maintenu. Sous réserve de ce qui précède, le mandat de chaque membre du comité se termine à la levée de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit sa nomination au comité.
9. Le président du comité communique au président du conseil toute question découlant des réunions du comité qui a une incidence sur la relation entre le conseil et la direction.